



Protection des Territoires du Gâtinais  
28 allée des Houys  
45490 Courtempierre  
[eoliennes45490@gmail.com](mailto:eoliennes45490@gmail.com)  
[www.pro-t-gatinais.fr](http://www.pro-t-gatinais.fr)

Mairie de Mignerette  
7 rue de la mairie  
45490-MIGNERETTE

Courtempierre, le 4 août 2020

Monsieur Joël Facy maire de la commune de Mignerette,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Les récentes élections municipales ont modifié de façon significative la composition des conseils municipaux de nos villages. Votre commune, Mignerette, fait partie des 16 communes comprises dans le rayon de 6 kilomètres qui seront affectées par les nuisances du projet éolien dit de Courtempierre, Treilles en Gâtinais, Gondreville la Franche, et, à ce titre, concernée par l'enquête publique diligentée par le préfet.

L'association PRO T G qui tente de contrôler l'expansion de ces installations industrielles dans notre environnement, souhaite connaître la position de votre commune face à la transformation radicale de notre cadre futur en zone industrielle.

Ce projet s'inscrit dans un vaste plan qui se met en place insidieusement par petites étapes, projets déjà plus ou moins avancés (Sceaux du Gâtinais, Lorcy, Préfontaines, Beaune la Rolande, Batilly etc.), et préparés dans l'ignorance totale des populations. L'activité silencieuse des promoteurs recherche la complicité de propriétaires terriens attirés par des retombées financières alléchantes qui signent des engagements (baux emphytéotiques) avant de mettre la population devant un fait accompli. Nos villages sont condamnés à la désertification consécutive aux nuisances avérées par les études les plus sérieuses, et la dépréciation des biens immobiliers qui en résulte.

Si cela était nécessaire, L'association est à votre disposition pour vous préciser les contours du projet Courtempierre, Treilles, Gondreville, l'un des plus importants de France par sa concentration, le nombre d'engins et leur hauteur. Les nombreuses études réalisées par l'association sur ces futurs nuisances sont à votre disposition, afin d'éclairer votre jugement, et si vous le souhaitez, nous pourrions, dans un deuxième temps, participer à une juste information de vos concitoyens.

Veuillez agréer Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers nos respectueuses salutations.

Pour le bureau exécutif de l'association

Pour nous contacter  
06 60 86 52 02